

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 5 mars 2026 19:00

En exercice : 24

Présents : 18

Excusés : 4

Absents : 2

Date de la convocation :
26/02/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Véronique JOLY

N° interne de l'acte :
D80_02_2026

jeudi 5 mars 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières - La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Anita BERNARD, Ludovic BERNARD, Alexandra BITEAU, Emilie CHARRIER, Eric CLAIRGEAUX, Albert CORNUAU, Laurent DESNOUHES, Nathalie DUBIN, Magalie GUICHETEAU, Véronique JOLY, Catherine LUMINEAU, Johann PASQUEREAU, Charlène RANTIERE, Céline RAVAUD, Christian RIGAUDEAU, Marie-Odile ROCHAIS, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

Membres excusés

Bernard GUILLOTEAU (donne pouvoir à : Albert CORNUAU), Nicolas LANOUE (donne pouvoir à : Jean-Louis ROY), Nicolas STEENO (donne pouvoir à : Anita BERNARD), Adeline YVAI-NURDIN (donne pouvoir à : Laurent DESNOUHES)

Membres Absents :

Antoine HERITEAU, Anne-Claude LUMET

Approbation du dossier du permis d'aménager modificatif "Les Versennes 2"

Monsieur le Maire rappelle que le lotissement Les Versennes 2 a fait l'objet d'un permis d'aménager délivré le 20 février 2025.

Il précise que le règlement du lotissement dispose que pour les lots 1,3, 4, 8, 9,10, 11, 12, 13, 14, 20, 21 et 22, aucun bâtiment ou annexe ne pourra être construit en lieu et place de la haie bocagère plantée par la collectivité.

Au vu de la configuration du lot n°20, il propose au conseil municipal :

De supprimer cette disposition pour le lot n°20

D'approuver les pièces reprenant cette modification et de l'autoriser à les signer

De déposer les pièces relatives à ce permis d'aménager modificatif chez Maître Tomljanovic, notaire à Pouzauges

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés la proposition de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

Envoyé en préfecture le 17/03/2026

Reçu en préfecture le 17/03/2026

Publié le

ID : 085-200059079-20260305-D80_02_2026-DE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié conforme
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Louis ROY', written over the printed name.



Le Secrétaire de séance,

Véronique JOLY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Véronique JOLY', written over the printed name.

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le : 19/03/2026